2013

Cours explicatifs des annulatifs de l'Islam (17)



Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân

www.spfbirmingham.com

9/28/2013

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu’Allah guide personne ne peut l’égarer et celui qu’Allah égare personne ne peut le guider.

J’atteste qu’il n’y a de divinité adorée avec vérité qu’Allah, Lui Seul : Il n’a aucun associé, et j’atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d’Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu’en pleine soumission."

[Âli ‘Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d’Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d’un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d’hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d’Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu’Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d’Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

L’auteur[1] -qu’Allah lui fasse miséricorde- dit :

"Le sixième[2] : Quiconque se moque d’une chose faisant partie de la Religion du Messager صلّى الله عليه و سلّم ou de sa récompense ou de son châtiment aura mécru. Et la preuve de cela est la parole d’Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) :

"Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement: "Vraiment, nous ne faisions que bavarder et jouer". Dis: "Est-ce d’Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son messager que vous vous moquiez?". Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru".

Sourate At-Tawbah v.65-66.

[1] N.d.t: Cheikh Al-Islâm Mohammad bin ‘Abdil-Wahhâb qu’Allah lui fasse miséricorde.
[2] N.d.t : Le sixième annulatif des dix cités par l’auteur.

L'explication de cet annulatif par Cheikh Moḥammad Bin 'Omar bin Sâlim Bâzmoul -qu'Allah le préserve- et le récompense en bien :

"Ceci est un annulatif par la parole alors que le cinquième annulatif qui a précédé est un annulatif par la croyance car c'est une détestation d'une chose parmi ce avec lequel est venu le Messager صلّى الله عليه و سلّم et la détestation fait partie des actions du cœur.

Et la moquerie et la raillerie sont par la parole c'est-à-dire avec la langue.

Et il y a ici plusieurs points :

- Le premier point : Cet annulatif c'est se moquer d'Allah ou du Messager ou du Sublime Coran. Donc quiconque se moque d'Allah ou de Son Messager صلّى الله عليه و سلّم ou du Sublime Coran aura mécru d'une mécréance majeure qui le fait sortir de la Religion car la base de l'Unicité et la base de la Foi s'établit sur la vénération d'Allah et le profond respect de Son Messager et de Son Livre. Et donc celui dont son âme lui a suggéré de railler ou de se moquer d'Allah Le Très-Haut ou de Son Messager صلّى الله عليه و سلّم ou de Son Livre ou de Sa Religion, cela est incompatible avec la base de la Foi et la base de l'Unicité qui est la vénération d'Allah et le profond respect envers Son Messager et Son Livre.
  Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :
  "Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement: "Vraiment, nous ne faisions que bavarder et jouer". Dis: "Est-ce d'Allah, de

Ses versets (le Coran) et de Son messager que vous vous moquiez?". Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie des vôtres, Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels".
Sourate At-Tawbah v.65-66.
Donc ceux-là qui se sont moqués ne savaient pas que leur action était une mécréance et ne voulaient pas la mécréance.
Ils savaient uniquement que la raillerie n'est pas permise et ils voulaient plaisanter et jouer.
(La traduction du sens de la parole d'Allah dit) :
"Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru".
Ishâq bnou Rahawayh –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit :
"Et parmi ceux au sujet desquels ils sont unanimes quant au fait de le juger mécréant et au sujet duquel ils ont jugé comme ils ont jugé celui qui renie :
Le croyant qui a cru en Allah Le Très-Haut et en ce qui est venu de Lui puis a tué un prophète ou a aidé à le tuer et ce même s'il reconnaît et dit que tuer les prophètes est illicite, c'est un mécréant et de même pour quiconque insulte un prophète ou réplique à sa parole sans crainte ni peur.
Ne vois-tu pas ce qui a été rapporté du Prophète صلّى الله عليه و سلّم lorsqu'il donna à un bédouin puis lui dit : "Ai-je été bienfaisant ?".

Il (le bédouin) répondit : "Non ! Et tu n'as pas agi de manière convenable !". Les Compagnons –qu'Allah les agrée tous- furent alors en colère et eurent l'intention de le tuer et le Prophète صلّى الله عليه و سلّم leur fit un signe de s'abstenir et dit au bédouin : "Viens chez nous". Et donc le bédouin vint à sa maison et il lui donna et lui rajouta puis lui dit : "Ai-je été bienfaisant ?".
Il (le bédouin) dit alors : "Oui ! Par Allah ! Et qu'Allah te récompense en bien de la part d'une famille et d'une tribu".
Le Prophète صلّى الله عليه و سلّم dit alors à ses Compagnons :
"Moi avec celui-ci et vous sommes à l'exemple d'un homme qui avait une chamelle qui lui a désobéi et que les gens ont suivie et qui ne lui ont rajouté qu'en fuite et donc le propriétaire de la chamelle dit alors : "Laissez-moi avec ma chamelle car je suis le plus connaisseur à son sujet et le plus doux envers elle".
Et il prit donc un peu de pennisète par terre puis vint devant elle et se mit à lui dire : "Hawâ ! Hawâ !". La chamelle baraqua alors devant lui et il y attacha sa selle et se mit sur elle.
Et si je vous avais obéi lorsque celui-ci (le bédouin) a dit ce qu'il a dit et que je l'avais tué il serait entré en Enfer".
Ishâq dit : "Un certain nombre d'entre eux m'ont rapporté cela, parmi eux Ibrâhîm bnou Al-Hakam bni Abân d'après Al-Hakam bni Abân d'après 'Ikrimah d'après Abou Hourayrah –qu'Allah l'agrée- d'après le Prophète صلّى الله عليه و سلّم ".
Ishâq dit : "Et il y a en cela la confirmation de ce que nous avons décrit qu'il mécroit par sa réplique au propos du Prophète

صلّى الله عليه و سلّم. Mais toute personne dont la mécréance est sous l'angle de l'ignorance et pas sous l'angle du mépris alors on est doux avec lui jusqu'à ce qu'il revienne vers ce qu'il avait (auparavant) dénié comme le Prophète صلّى الله عليه و سلّم a été doux envers le bédouin. Et sa parole صلّى الله عليه و سلّم à ses Compagnons : "Si je l'avais tué lorsqu'il avait dit ce qu'il avait dit il serait entré en Enfer" indique que s'il s'était maintenu sur sa parole, il serait devenu mécréant en raison de cela.

Et quiconque mécroit, son retour est par le retour vers la Foi de cette mécréance et il n'est pas appelé dans son retour de cette mécréance à affirmer la Foi car il n'avait pas renié cela ; il en est de même pour celui qui a délaissé la prière : il est appelé à prier et s'il regrette et se repent, la mécréance le quitte.

Ish̲âq dit : "Et toute chose faisant partie de la critique d'Allah Le Très-Haut ou d'une chose qu'Allah Le Très-Haut a fait descendre à Ses Prophètes est une mécréance qui le fait sortir de sa Foi et ce même s'il reconnaît tout ce qu'Allah Le Très-Haut a fait descendre"[3].

Ibn Taymiyyah –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit :

"L'injure dont nous avons cité le jugement de la part d'un musulman est : la parole dont l'intention est le dénigrement et le mépris et c'est ce qui est compris comme étant une insulte dans l'esprit des gens de toutes croyances comme la malédiction et l'injure etc.

[3] Ta'dhîm qadri as-salâh de Mohammad bnou Nasr Al-Marwazî v.2 p.930-932 et compare avec As-sârim al-masloul v.1 p.563.

Et c'est ce qui a été indiqué par la parole d'Allah Le Très-Haut dont la traduction du sens est :
"N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent, en dehors d'Allah, car par agressivité, ils injurieraient Allah, dans leur ignorance".
Sourate Al-An'âm v.108".
Fin de citation[4].

- Le deuxième point : Que ce n'est pas une condition pour juger l'individu spécifique comme étant mécréant qu'il sache que la chose qu'il a commise est une mécréance. Il suffit qu'il sache que c'est illicite et que ce n'est pas permis. Et certains expliquent la science qui est une condition pour juger un individu spécifique comme étant mécréant par le fait qu'il sache que ce qu'il commet est une mécréance et cela n'a aucune preuve mais de plus le verset ici indique le contraire. Ibn Taymiyyah –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit : "Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : "Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement: "Vraiment, nous ne faisions que bavarder et jouer". Ils ont donc reconnu et se sont excusés et c'est pour cela qu'il fut dit (ce dont la traduction du sens est) : "Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie des vôtres, Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels". Ceci donc indique donc que pour eux ils n'avaient pas commis de mécréance mais de plus ils ont pensé que cela n'était pas une mécréance et donc Il a mis en évidence que se

[4] As-Sârim al-masloul v.1 p.513.

moquer d'Allah et de Ses versets et de Son Messager est une mécréance dont la personne qui la commet mécroit après avoir cru. Ceci indique donc qu'ils avaient une Foi faible et qu'ils ont donc commis cet acte illicite au sujet duquel ils savaient que c'est illicite mais qu'ils n'ont pas pensé être une mécréance mais c'était une mécréance par laquelle ils ont mécru. Et ils n'ont pas cru que c'était permis. Et c'est ce qu'a dit plus d'un parmi les pieux prédécesseurs". Fin de citation[5]. Et il –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit : "Insulter Allah ou insulter Son Messager est une mécréance intérieurement et extérieurement que celui qui ait insulté croit que cela est illicite ou qu'il croit que cela est licite ou qu'il ne pensait pas à sa croyance. Ceci est le madhhab des jurisconsultes et de tous les Gens de la Sunnah qui disent que la Foi est une parole et une action". Fin de citation[6].

- Le troisième point : S'il émane d'un individu une insulte de la Religion ou des savants, on ne se comporte alors pas avec lui dans son insulte et sa moquerie de la Religion ou des savants comme on se comporte avec celui qui insulte Allah ou Son Messager ou le Coran mais on lui demande de s'expliquer : "Que veux-tu (par cela) ?". S'il entend par l'insulte de la Religion : la méthode de tel savant ou la méthode de cet individu dans sa pratique en termes d'extrémisme ou de laxisme ou de tromperie etc. il sera alors tombé en raison de cela dans un interdit mais ce n'est pas une mécréance qui le fait sortir de la Religion. Mais s'il dit : Moi

[5] Majmou' Al-Fatâwâ v.7 p.273.
[6] As-sârim al-masloul v.1 p.513.

j'entends par cela la Religion de l'Islam avec laquelle est venu le Messager صلّى الله عليه و سلّم alors il mécroit en raison de cela. Donc les choses générales comportant différentes probabilités requièrent une demande d'explication et de clarification de ce qui est voulu par la personne (concernée). Et de cela on comprend pourquoi dans ce verset du Noble Coran ces trois ont été cités de manière spécifique : Allah, le Messager et le Coran. Car on ne demande pas d'explication en ce qui les concerne. Le simple fait d'insulter ou de se moquer ou de railler Allah ou le Messager, celui qui commet cela mécroit alors et sort de la Religion.

- Le quatrième point : On sait de ce qui a été établi précédemment que les choses par lesquelles on juge mécréant sont de deux types :
  - Ce qui en est apparent et qui ne comporte pas de probabilité autre que la mécréance et c'est insulter Allah et insulter le Messager et insulter le Coran ou se moquer d'Allah ou se moquer du Messager ou du Coran ou railler Allah ou le Messager ou le Coran : ces trois choses si elles ont lieu on ne demande pas d'explication à leur sujet
  - Quant à ce qui comporte une probabilité de mécréance et d'autre chose que la mécréance alors on demande une explication à ce sujet[7].

[7] Voir la onzième règle sur le Takfîr : http://www.spfbirmingham.com/doc/Explicatifs_des_annulatifs_de__lislam_Bazmoul.06.pdf